



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

AGENDA

► Du 20 au 31/01/2020

Alpes du Nord

Elections MSA - Scrutin

Par courrier ou par internet, pour ne pas oublier, n'hésitez pas à voter dès réception de votre matériel de vote.

► 06/02/2020

Chambéry (73)

Elections MSA - Dépouillement

A l'issue de cette journée, nous connaissons les résultats des élections MSA 2020 : taux de participation et liste des nouveaux délégués de la MSA Alpes du Nord, par canton et par collège.

► 31/03/2020

Montméliant (73)

Elections MSA - Assemblée générale électorale

Tous les délégués titulaires, élus le 6 février 2020, seront invités à élire leurs représentants au conseil d'administration de la MSA Alpes du Nord

SOMMAIRE

ELECTIONS MSA 2020

- P.2 ► Les grands temps de la campagne
- P.3 ► Un dispositif complet d'appel au vote
- P.6 ► Pourquoi voter ?
- P.7 ► L'essentiel en 10 questions réponses

ZOOM SUR ALPES DU NORD

- P.8 ► Les élections au cœur des événements 2019
- P.12 ► En janvier, tous mobilisés !

MSA Alpes info

Le journal des délégués de la MSA Alpes du Nord N°56 - Janvier 2020

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER C'est utile !

sur internet ou par courrier

Edito

Ensemble, engageons-nous à voter et à faire voter

L'élection des délégués MSA est un moment essentiel de la vie du régime agricole. Un temps fort qui requiert la mobilisation de chacun. Du 20 au 31 janvier 2020, plus de 60 000 électeurs en Isère, Savoie et Haute-Savoie seront appelés à élire leurs 378 représentants pour les 5 prochaines années.

Parce qu'il est crucial que le renouvellement de nos délégués, vigies en territoires, soit porté par un taux de participation révélateur de notre attachement au modèle de sécurité sociale du monde agricole, je m'engage à voter.

Je sais pouvoir aussi compter sur l'engagement à voter de chacune et de chacun d'entre vous. Vous, qui avez œuvré tout au long du mandat qui s'achève, au plus près des familles, des jeunes, des retraités, des entreprises, des salariés, plus largement l'ensemble de nos adhérents et des populations rurales. Grâce à l'énergie que vous avez déployée pour être les meilleurs relais entre la MSA et les ressortissants du régime agricole,

grâce au temps que vous avez accepté d'offrir généreusement pour mener à bien vos missions de délégués et grâce aux beaux projets dont vous avez été à l'initiative sur votre territoire, nous pouvons être fiers du beau chemin parcouru ensemble et avoir confiance en la force du collectif. Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue et respectueuse pour Jean-Jacques Exertier, qui a largement contribué à écrire l'histoire de ce mandat.

Je tiens à souligner que nous avons aussi su sortir des sentiers battus lorsque cela a été nécessaire. Je citerai à titre d'exemple quelques sujets emblématiques tel que celui des conséquences de la prédation du loup sur la santé des éleveurs, porté, en partenariat avec le syndicat Ovins et la Direction Départementale des Territoires de Savoie, jusqu'aux portes de l'Assemblée nationale. Egalement le travail d'envergure réalisé pour renforcer notre identité auprès des grandes entreprises et des organisations professionnelles agricoles. La pertinence et

l'utilité du service *Répit Bulle d'air*, créé en Savoie, ont sans conteste été reconnus au sein du réseau des MSA, ainsi qu'auprès des Ministères et des partenaires. Je rappelle que ce service de relayage à domicile s'adresse aussi aux familles avec des enfants en situation de handicap. Enfin, la MSA ne serait pas ce qu'elle est sans les nombreuses actions que vous menez au cœur de votre territoire.

Dans la continuité de votre engagement précieux, je fais appel à vous pour faire des élections MSA 2020 une réussite collective. Chaque initiative, chaque adhérent, chaque entreprise auprès de qui vous porterez le message de l'utilité du vote, nous fera avancer d'un pas vers un taux de participation à la hauteur de l'attachement que nous portons à notre régime agricole.

Je vous en remercie sincèrement et vous présente mes meilleurs vœux, à vous ainsi qu'à vos proches, pour cette nouvelle année.

Françoise Thévenas,
Présidente MSA Alpes du Nord

Les grands temps de la campagne

Depuis le lancement officiel lors de l'assemblée générale de la CCMSA, le 20 juin dernier, la campagne des élections MSA 2020 est ponctuée de plusieurs temps forts : la pédagogie du vote, le recrutement des candidats et, depuis le 19 novembre 2019, l'appel au vote.

Pour chacun des temps forts, de nombreuses actions sont menées de concert par le national (CCMSA) et le réseau des 35 caisses locales de MSA du réseau. Une complémentarité essentielle pour contribuer, tous ensemble, à la réussite collective des élections MSA 2020, en rendant visible la campagne dans tous les territoires, que ce soit auprès de nos adhérents, de nos partenaires, des décideurs politiques ou encore de la presse.

Etapes suivantes : le temps de l'annonce très attendue des résultats le 6 février 2020 après le dépouillement qui aura lieu à Chambéry (73) et, bien sûr, celui du choix des membres des conseils d'administration lors des assemblées générales électorales. Celle de la MSA Alpes du Nord se tiendra le 31 mars 2020 à Montmélian (73), en présence de tous les nouveaux délégués isérois, savoyards et haut-savoyards.

	38 - C1	38 - C2	38 - C3	73 - C1	73 - C2	73 - C3	74 - C1	74 - C2	74 - C3
Nombre de cantons	22	26	17	14	14	10	14	16	4
Nombre de sièges	95	81	46	61	47	29	59	49	21
Nombre de candidats à élire max.	63	81	30	47	47	18	38	49	5
Total sièges/département	222			137			129		
Total candidats à élire/département	174			112			92		
Total sièges Alpes du Nord	488								
Total candidats à élire Alpes du Nord	378								



Forte mobilisation des organisations syndicales des 3 collèges

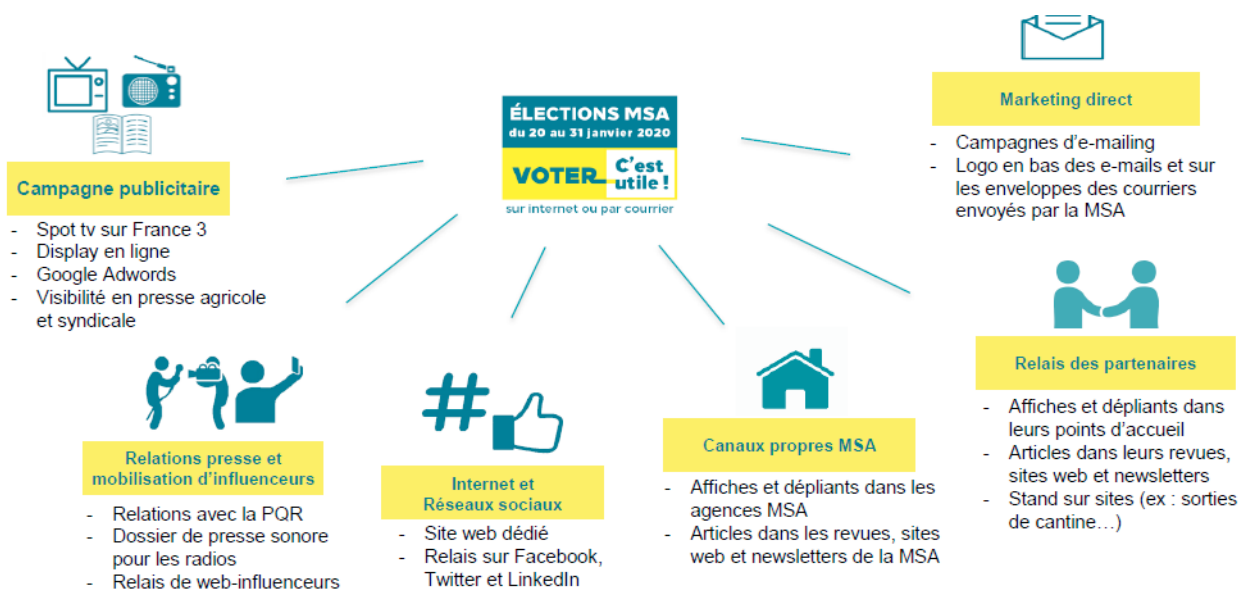
Le 25 juin, les organisations syndicales du collège des salariés et, le 4 juillet, celles du collège des exploitants et du collège des employeurs de main d'œuvre, ont répondu présents en nombre à l'invitation de la MSA à une réunion d'information et d'échanges sur les élections MSA 2020. Leur mobilisation pour le recrutement des candidats, jusqu'au 19 novembre 2019, a été précieuse afin d'avoir une couverture la plus complète possible de tous les cantons et pour tous les collèges.



Un dispositif complet d'appel au vote

Parce qu'il est important de mettre toutes les chances de notre côté pour inciter tous les électeurs à voter lors des prochaines élections MSA, un important dispositif est déployé via tous les canaux de communication : presse écrite, internet, réseaux sociaux, télévision, radios, relation presse. Une chose est sûre, les élections MSA vont faire parler d'elles !

Le dispositif en bref



Focus sur le plan média

La force de frappe de la TV en janvier



En janvier, il est prévu 4 semaines de présences en TV :

- avec des spots de 15 secondes pour favoriser la répétition et la mémorisation,
- 2 spots en rotation : l'un qui s'adresse plus spécifiquement aux exploitants agricoles et aux employeurs, le 2^{ème} aux salariés agricoles.

Le choix des chaînes France 3 régions :

- la chaîne avec une ligne éditoriale au plus près des territoires,
- des emplacements en heures de grande écoute pour être présent au carrefour de l'audience de la chaîne : le 19/20.

43 spots de 15 secondes = 61 millions de contacts

Un dispositif complet d'appel au vote

Focus sur le plan média (suite)

Une présence en digital début décembre, avec une montée en puissance en janvier 2020

- Gagner en visibilité auprès des exploitants et les employeurs avec l'apparition de publicité ciblée au profil de l'internaute sur leboncoin.fr, les pages Orange et agriaffaires.fr.
- Informer les salariés agricoles grâce à de l'achat publicitaire sur les réseaux sociaux : *Facebook* et *LinkedIn*.
- Convaincre avec l'achat d'emplacements publicitaires sur *Google*.

Un dispositif d'influence en partenariat avec des youtubers

Des influenceurs identifiés et contactés en raison de :

- leur audience sur *Youtube* et sur les réseaux sociaux,
- la qualité de leurs contenus,
- leur volonté de s'exprimer sur le sujet des élections.

Ils vont réaliser des vidéos, souvent sous forme d'interview avec le représentant d'une MSA. Ces vidéos seront diffusées en janvier et seront un renfort media qui pourra être partagé.

Un dossier de presse sonore pour investir la radio



10 chroniques pédagogiques et un message de sensibilisation :

- des contenus qui expliquent le rôle de la MSA, des élections,
- avec des témoignages d'élus, de représentants de la MSA.

Les chroniques sont mises en ligne dès décembre sur un site internet que vous pouvez relayer :

<https://soundcloud.com/elections-msa-2020>

Une diffusion sur les chaînes nationales et locales :

- 850 radios et webradios destinataires de l'envoi,
- des reprises possibles sur des chaînes nationales : Chérie FM, RTL...

Une visibilité dans la presse agricole départementale

La parution d'une publicité pleine page sur les élections MSA 2020 dans 88 hebdomadaires de la presse agricole départementale, dont, pour notre territoire, *Terre Dauphinoise* et *Terres des Savoie*, le jeudi 23 janvier 2020.



Un partenariat avec les syndicats de salariés agricoles

Plusieurs actions pour être visible sur les supports d'information des syndicats de salariés agricoles représentatifs :

- insertion publicitaire dans leurs revues en décembre 2019 ou janvier 2020,
- bannière web et article sur leurs site internet en janvier,
- relais sur leurs comptes réseaux sociaux (*Twitter*, *Facebook*).

Un dispositif complet d'appel au vote

Un kit d'incitation au vote à votre disposition

Affiches déclinées à tous les profils des adhérents de la MSA, dépliant pour expliquer pourquoi le vote est utile, bannière web, argumentaire en 10 questions - réponses, article clé en mains, vidéos sur le vote en ligne, kit réseaux sociaux : autant d'outils disponibles au téléchargement sur electionmsa2020.fr ou sur simple demande auprès du service communication de la MSA en écrivant à communication@alpesdunord.msa.fr



Site internet elections msa 2020.fr

Riche de contenus pédagogiques, vous y trouverez toutes les réponses sur les élections : à quoi sert le vote, pourquoi se présenter, comment devenir délégué, etc. De nombreux témoignages de délégués y sont valorisés afin de montrer concrètement le sens de leur engagement et les actions qu'ils ont pu développer et d'inciter d'autres adhérents à se présenter. Il est également possible d'y inscrire son adresse email pour recevoir un message de rappel à l'ouverture et à la fermeture du scrutin.



Dépliant



Bannières web



Argumentaires : article prêt à publier, FAQ



Une vidéo sur le vote en ligne

Pour expliquer les différentes étapes du vote en ligne avec une mise en avant de la simplicité et la sécurité du vote en ligne. Cette vidéo est disponible sur le site internet dédié : electionmsa2020.fr

Affiches / Annonces presse



Pourquoi voter ?

Du 20 au 31 janvier 2020, en Alpes du Nord, plus de 60 000 ressortissants du régime agricole seront appelés à élire, pour 5 ans, 378 délégués parmi leurs pairs, qui constitueront les premiers relais de proximité. Cette proximité est essentielle pour faire entendre la voix des adhérents, agir sur le territoire et contribuer à une protection sociale responsable et solidaire.



Salarié de l'agriculture, exploitant, employeur de main-d'œuvre, actif ou retraité, le délégué est le premier relais entre les adhérents et la MSA. Il est l'incarnation de son modèle mutualiste, fondé sur les principes de solidarité, de responsabilité et de démocratie sociale.

3 bonnes raisons d'élire mes représentants en 2020

Mon délégué agit concrètement pour mon territoire et ses habitants

Présents sur leurs territoires, les délégués de la MSA sont des **porteurs de projets locaux** au bénéfice de tous les habitants, qu'ils soient jeunes ou plus âgés. Les élus MSA se mobilisent fortement pour **répondre aux besoins sociaux des populations** dans une diversité de domaines : prévention santé (addictions, campagnes de dépistages...), prévention des risques professionnels ou des accidents de la vie, accompagnement de personnes âgées, isolées ou des aidants familiaux. Ces actions prennent différentes formes qui favorisent la participation et l'implication des participants : conférences suivies de débats, pièces de théâtre, ateliers et mises en pratiques. Elles sont souvent portées avec les partenaires locaux, collectivités locales ou associations. Près de 300 projets locaux sont réalisés en moyenne chaque année sur le territoire Alpes du Nord grâce à l'action des délégués MSA. En 2018, plus de 6 100 personnes en ont bénéficié.

Mon délégué m'accompagne quand j'en ai besoin

Les délégués **facilitent les contacts avec la MSA et apportent un premier niveau d'information** sur les possibilités d'aide et de services. A l'écoute des populations agricoles, ils identifient leurs besoins et leurs difficultés. Ils ont également un rôle d'alerte auprès des travailleurs sociaux lorsqu'ils ont connaissance de situations de grandes fragilités. Lors de crises agricoles ou de difficultés familiales, les élus MSA signalent des situations de détresse qui vont engendrer un accompagnement global et pluridisciplinaire des personnes, ce que permet le guichet unique de la MSA, véritable spécificité du régime. En Alpes du Nord, des **élus de confiance** sont pleinement impliqués dans les dispositifs d'aide aux agriculteurs en difficulté « *Regain des Savoie* » et « *Le Sillon Dauphinois* ». Ils font également partie des veilleurs aux plus proches des adhérents pour détecter au plus tôt une crise suicidaire, dans le cadre de la démarche de prévention du suicide « *Oser les mots* ». Le tout, en toute confidentialité.

Mon délégué fait entendre ma voix dans les instances de la MSA

Votre délégué est votre porte-parole auprès de la MSA, notamment à l'**assemblée générale** de votre MSA. De plus, les administrateurs, élus par les délégués lors de l'assemblée générale électorale, constituent le **conseil d'administration** et font partie de plusieurs comités et commissions. Le **comité de protection sociale des non salariés** (il traite les questions concernant la protection sociale des non salariés agricoles) ; le **comité de protection sociale des salariés** (il traite les questions concernant la protection sociale des salariés agricoles) ; le **comité d'action sanitaire et sociale** (il propose au conseil d'administration les principes généraux et les moyens pour mettre en œuvre la politique d'action sanitaire et sociale pour le territoire. Des actions sont déclinées pour chaque public cible : la petite enfance, les familles, les jeunes, les actifs, les seniors et les territoires ruraux) ; la **commission de recours amiable** (elle a pour objet de régler de façon amiable les différends d'ordre administratif entre les adhérents et la MSA) ; la **commission des rentes** (elle étudie les dossiers consécutifs aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) ; la **commission de l'action mutualiste** (elle élabore des propositions pour le Conseil sur tout ce qui concerne la vie des élus : la détermination du programme d'animation de l'échelon local, la sélection des thèmes devant être portés devant le forum des territoires, la formation des élus, l'organisation des assemblées générales et autres rassemblements, la communication en direction des élus, la désignation des présidents, délégués relais et ambassadeurs de l'offre de service sur les territoires, les représentations locales).

L'essentiel en 10 questions réponses

Les élections MSA, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 1949, les adhérents de la MSA élisent tous les 5 ans leurs délégués. Ces derniers, qui reflètent la diversité du monde agricole, portent la voix des adhérents. Ils participent à l'Assemblée générale de leur MSA et élisent les membres du Conseil d'administration. Les délégués participent aux actions de la caisse, notamment celles concernant la prévention de la santé au travail et l'action sanitaire et sociale. Votez aux élections des délégués MSA est le meilleur moyen de faire entendre sa voix et ses attentes dans la gestion de sa protection sociale agricole.

Quand a lieu le scrutin ?

Le vote sera ouvert du 20 au 31 janvier 2020. Le dépouillement aura lieu le 6 février 2020 dans chaque MSA.

Les trois collèges électoraux, qu'est-ce que c'est ?

Les trois collèges sont :

- le 1^{er} collège, qui regroupe les exploitants ou chefs d'entreprise agricole non employeurs de main-d'œuvre agricole ;
- le 2^{ème} collège, qui regroupe les salariés de l'agriculture et des entreprises agricoles ;
- le 3^{ème} collège, qui réunit les chefs d'exploitations et d'entreprises agricoles employeurs de main d'œuvre agricole.

Qui sont les candidats ?

Les candidats aux élections des délégués MSA sont des ressortissants du régime agricole. Ils sont salariés de l'agriculture dans les secteurs de la production, de la transformation ou des services, exploitants, employeurs de main-d'œuvre, actifs ou retraités. Issus du corps électoral, ils ont la connaissance des métiers de l'agriculture et sont à même de comprendre les besoins des adhérents de la MSA et d'y répondre.

Combien de délégués sont élus en MSA ?

La MSA compte actuellement 24 000 délégués. Plus de 15 000 seront élus en 2020. Cette diminution du nombre de délégués fait suite à un redécoupage des cantons issu de la réforme territoriale d'État, réduisant leur nombre. Pour autant, avec plus de 15 000 élus, le réseau des délégués reste le relais privilégié entre la MSA et ses adhérents. En Alpes du Nord, 378 délégués seront à élire : 174 en Isère, 112 en Savoie et 92 en Haute-Savoie.

Que se passe-t-il s'il n'y a aucun candidat sur mon territoire ?

Avec la diminution du nombre de candidats et le regroupement de cantons, ce risque est réduit par rapport aux précédentes élections. Toutefois, si cela arrive, alors les électeurs de ce canton ne peuvent pas voter faute de candidat. Ce territoire n'aura pas de délégué.

Qui peut voter ?

Tous les adhérents à la MSA sont invités à voter pour les élections des délégués : salariés de l'agriculture, exploitants, employeurs de main-d'œuvre, actifs ou retraités.

Cinq conditions doivent être remplies pour être inscrit sur les listes électorales au 1^{er} avril 2019 :

- appartenir à l'un des trois collèges électoraux,
- être âgé de 16 ans au moins,
- ne pas avoir été condamné à l'une des peines entraînant ou de nature à entraîner la déchéance des droits civiques,
- avoir acquitté toutes les cotisations personnellement dues et réclamées depuis six mois au moins,
- avoir sa résidence sur le territoire métropolitain.

Vous pouvez vérifier sur le site internet de votre MSA si vous êtes inscrit sur les listes électorales.

Comment voter ?

Le vote sera ouvert du 20 au 31 janvier 2020. Deux solutions sont offertes : le vote en ligne sur le site internet :

jevoteenligne.fr/msa2020

ou le vote par correspondance.

Que se passe-t-il si je vote à la fois en ligne et par courrier ?

Si vous votez à la fois par correspondance et par internet, seul votre vote par internet sera comptabilisé. L'enveloppe de vote par correspondance sera systématiquement écartée au moment de l'émargement.

Le vote par internet, comment savoir si c'est vraiment sûr ?

Que ce soit sur internet ou par courrier, le vote est confidentiel. Aucun lien ne peut être fait entre votre identité et votre vote en ligne.

En effet, les données relatives aux électeurs inscrits sur les listes électorales et les données relatives aux votes font l'objet de traitements informatiques distincts, dédiés et isolés. Le vote, dès son émission, fait l'objet d'un chiffrement par le système sur le terminal utilisé par l'électeur, avant sa transmission au fichier *urne électronique*. Il demeure, de façon permanente, chiffré jusqu'à son dépouillement.

Les élections au cœur des événements en 2019

12/04 - Grenoble (38)

Assemblée générale 2019

Près de 300 personnes (délégués MSA, partenaires et équipes de la MSA) mobilisées à Grenoble, aux côtés de la nouvelle Présidente, Françoise Thévenas, du 1^{er} Vice-Président, Thierry Girard et du Directeur général, Fabien Champarnaud. Thème et fil conducteur de cette édition : « *La MSA, acteur essentiel des territoires ruraux* ». A un an des élections MSA 2020, chaque intervenant est revenu sur l'enjeu de réussir ce temps démocratique fort : pour le régime, pour les adhérents et pour le poids de la MSA dans la négociation de la prochaine COG (convention d'objectifs et de gestion). François-Emmanuel Blanc, Directeur général de la CCMSA, a rappelé que « *ces élections constituent un baromètre que les pouvoirs publics regarderont de près pour évaluer l'attachement de nos adhérents à la MSA* ». A l'occasion de l'assemblée générale, nos partenaires se sont engagés à nos côtés en signant symboliquement le mur d'engagement.



17/08 et 01/09 - Beaucroissant (38) et La Biolle (73)

L'agriculture en fête

Cet été, les traditionnelles fêtes de l'agriculture organisées par les Jeunes agriculteurs ont été l'occasion de mettre en avant notre action sur les territoires et de parler des élections des délégués MSA. Lors de Terre de Sens, le 17 août à Beaucroissant, les élus ont animé la journée. Sur le stand de la MSA, Françoise Thévenas, présidente de la MSA Alpes du Nord, et Marc Masduraud, sous-directeur en charge de l'animation des territoires, étaient à leur côté lors du passage du cortège officiel. Tout au long de ce samedi ensoleillé, les délégués ont répondu aux questions des visiteurs sur les prochaines élections MSA. Le 1^{er} septembre, le stand a fait le voyage jusqu'à La Biolle, à l'occasion de la Fête de la Terre. En plus des animations, le temps fort de la journée a été la signature de la convention de partenariat MSA / Jeunes Agriculteurs de Savoie.



04/09 - St-Pierre-d'Albigny (73)

Signature d'une charte territoriale « avec les familles »

La MSA et ses partenaires ont initié une démarche innovante de charte territoriale avec les familles en Cœur de Savoie. Il s'agit de la première en Savoie. Signature officielle le 4 septembre 2019 à St-Pierre d'Albigny en présence de tous les partenaires : la MSA, le Conseil départemental de Savoie, la Caf de Savoie, les communes de Cruet, Fréterive, St-Jean-de-la-Porte et St-Pierre d'Albigny ainsi que l'Association cantonale de la Combe de Savoie. Un plan d'actions en 4 axes déclinés en 16 actions a été élaboré et validé collectivement par les partenaires. Sa mise en œuvre s'étendra jusqu'à fin 2020.



Du 13 au 15/09 - Beaucroissant (38)

Foire de Beaucroissant



Au programme du stand MSA, animé par les conseillers en protection sociale et les élus MSA, qui se sont relayés durant les 3 jours de la foire : une roue pour tester ses connaissances sur les spécificités de la MSA, sa protection sociale, les actions menées et l'offre proposée à chaque moment de la vie... L'occasion de faire un tour d'horizon sous forme de questions / réponses pour rappeler l'importance du vote de chacun aux élections MSA. Temps forts 2019 : la signature de la convention de partenariat MSA / Jeunes Agriculteurs de l'Isère et la remise du Prix de l'excellence agricole et rurale, organisée par Terre Dauphinoise le 13 septembre 2019. La MSA a fait le choix de remettre un prix dans la catégorie « Trophée de la prévention » à l'entreprise Adice, qui a su développer et mettre en œuvre une démarche globale de prévention, avec l'appui des professionnels du service santé sécurité au travail de la MSA (conseillers en prévention, médecins et infirmières du travail). La singularité de cette initiative : un besoin né de la volonté d'accompagner au mieux leurs clients, les éleveurs, qui a abouti, pas à pas, à une démarche globale de prévention au sein de l'entreprise elle-même.

Du 23/09 au 15/11 - Alpes du Nord

Réunions dédiées aux élections



Parce que la proximité est l'une des spécificités chère à la MSA et à ses délégués, une série de plus de 30 rencontres au cœur des territoires ont eu lieu du 23 septembre au 15 novembre 2019, en Alpes du Nord. L'intérêt de participer à ces rencontres était multiple : savoir comment fonctionne notre système de protection sociale, faire part à la MSA de ce qu'elle peut faire pour accompagner ses adhérents au quotidien, construire ensemble les actions que chacun souhaite que votre MSA mène sur son territoire, comprendre pourquoi son délégué MSA est son meilleur relais, agir en janvier 2020 en sachant concrètement à quoi servira son vote.

12/10 - Alpes d'Huez (38)

Congrès des Maires de l'Isère



La MSA Alpes du Nord était très bien représentée au 62^{ème} Congrès des Maires de l'Isère. Françoise Thévenas, Présidente, Thierry Girard, 1^{er} Vice-Président et Dominique Bonnardon, administrateur sont allés à la rencontre des décideurs politiques du département pour faire connaître l'offre MSA pour la population rurale. Accès aux soins, accès aux services publics, autonomie des personnes âgées, animations & attractivité des territoires ruraux... Autant de services et d'actions possibles grâce au guichet unique de la MSA et à ses élus. Une façon d'échanger avec les politiques de tout l'enjeu des élections MSA 2020.

16 & 17/10 - Beaurepaire (38) et Rumilly (74)

Projections « Au nom de la terre »

La MSA a organisé près de 40 avant-premières privées pour ses adhérents et partenaires, suivies d'un temps d'échange avec les équipes MSA. En Alpes du Nord, retour sur les rencontres à Beaurepaire et à Rumilly, les 16 et 17 septembre. Face aux situations difficiles auxquelles peut être confronté tout agriculteur, la MSA reste en alerte, notamment par la sensibilisation de son réseau à la détection des situations de détresse : « Nos délégués MSA sont nos veilleurs et nos meilleurs relais » rappelle Françoise Thévenas, Présidente de la MSA Alpes du Nord. Un numéro d'appel Agri' Ecoute (09 69 39 29 19), accessible 24h/24 et 7j/7, permet de dialoguer anonymement avec des écoutants formés aux situations de souffrance ou de détresse. La démarche « Oser les mots » peut être mobilisée pour un accompagnement de proximité. « Regain des Savoie » et « Sillon Dauphinois », créés par la MSA et les Chambres d'Agriculture, permettent une approche sociale et économique. Dans tous les cas, à Beaurepaire comme à Rumilly, les élus et les équipes de la MSA – Direction, service action sanitaire et sociale, service santé sécurité au travail – ont rappelé l'importance de ne pas rester seul. Un message sur l'enjeu des élections MSA a bien sûr aussi été relayé lors de ces rencontres.



Les élections au cœur des événements en 2019

14/10 & 20/11 - Chambéry (73) et Lyon (69)

Conférence de presse dédiées aux Elections MSA 2020

Lundi 14 octobre 2019, présentation par la Présidente Françoise Thévenas, le 1^{er} Vice-Président Thierry Girard, la Direction & les équipes MSA, de l'actualité dense de la rentrée. Prévention du suicide, loup et éleveurs, crise agricole, Maison France Services, MARPA... et bien sûr les élections MSA 2020. Plusieurs journalistes présents : presse agricole, radio RCF, Dauphiné Libéré, Eco Savoie Mont-Blanc.



Le 20 novembre 2019, l'exercice a été renouvelé avec les MSA de Rhône-Alpes, à Lyon. Les Présidents des MSA Alpes du Nord, Ain-Rhône et Ardèche Drôme Loire ont souligné le rôle clé des délégués en tant que relais de proximité, dont l'écoute et l'implication facilitent la mise en place de projets ciblés. L'occasion de revenir sur des actions emblématiques engagées sur les territoires et de lancer les grands chantiers de demain. Pascal Cormery, Président CCMSA, a répondu présent à cette initiative locale et a rappelé l'enjeu de ce rendez-vous démocratique pour défendre notre modèle unique de protection sociale.



19 & 20/10 - St-Pierre-d'Albigny (73) et St-Gervais (74)

Jeux de piste sur les élections « l'épidémie des sans-voix »



« Mon délégué, mon meilleur relais ». Pour mettre en musique ce slogan de la campagne des élections MSA 2020, les MSA ont organisé dans toute la France des événements avec le public, des occasions de se rencontrer et d'échanger sur le rôle du délégué, l'enjeu du scrutin et l'avenir du monde agricole. En Alpes du Nord, c'est un jeu de piste intitulé « l'épidémie des sans-voix », qui a été proposé lors du Salon du goût Savoyard à St-Pierre-d'Albigny et de la Foire agricole de St-Gervais. Etape après étape, l'objectif était de faire (re)découvrir les missions ainsi que les offres proposées par la MSA à ses adhérents et plus largement à toute la population rurale : guichet unique en matière de protection sociale, aide aux aidants, soutien des initiatives de jeunes pour faire vivre leurs territoires, actions de prévention santé, accompagnement des professionnels agricoles en matière de santé et de sécurité au travail. Mise en exergue également des missions du délégué MSA, meilleur relais entre la MSA et ses adhérents. Même si peu de visiteurs ont accepté de se mettre dans la peau de détectives pour trouver le remède de l'épidémie des sans-voix, la MSA a affirmé sa présence sur les territoires, au cœur du Salon du Goût Savoyard et de la foire agricole de St-Gervais.

16/11 - Chambéry (73)

Salon «Connectons-nous»



Le salon de la parentalité « *Connectons-nous* » vise à rendre lisible à toutes les familles l'ensemble des différentes actions conduites en Savoie pour accompagner dans le métier de parent. Il est le reflet de la mise en cohérence des initiatives, dynamiques et activités des différents acteurs du territoire en matière de parentalité et de numérique. Se retrouvant sur la thématique de la parentalité, la Caf de la Savoie, l'Udaf de la Savoie, Grand Chambéry, le Département et la MSA ont fait le choix de se rapprocher pour offrir un salon des plus éclectiques. Les élus et les équipes du groupe MSA ont répondu présents pour informer les nombreux visiteurs de l'offre MSA aux familles, dont le service d'aide aux aidants, Répit Bulle d'Air. Egalement à l'honneur : les élections MSA 2020.

19/11 - La Ravoire (73)

Soirée «En direct avec la MSA»



La MSA a été invitée à intervenir lors d'une réunion interdépartementale organisée par l'Unep Auvergne Rhône-Alpes, première organisation professionnelle représentative des entreprises du paysage. « *Une volonté d'échanger librement pour avancer ensemble, explique Françoise Thévenas, dans le prolongement d'une première rencontre qui s'était tenue en début d'année* ». Une vingtaine d'entrepreneurs de la filière paysage d'Isère, de Savoie et Haute-Savoie ont répondu à l'invitation. Une occasion en or pour mieux faire connaissance avec les chefs d'entreprise de la filière et recueillir leurs besoins et propositions, afin d'optimiser voire d'enrichir l'offre qu'elle propose aux entreprises. En toile de fond : l'attractivité du régime agricole et la qualité de service attendue par les adhérents, dans le droit fil des engagements stratégiques de la MSA. Ce large tour d'horizon – *reflet du champ d'intervention du régime agricole* – s'est achevé, actualité oblige, par une discussion très nourrie sur les prochaines élections MSA.

22/11 - St-Jean-de-Maurienne (73)

Théâtre forum « Ça déménage »

A l'initiative des délégués MSA et avec l'appui de Matthieu Payer, animateur de l'échelon local, plus de 150 jeunes retraités ont investi la salle des Chaudannes à St-Jean-de-Maurienne, le 22 novembre dernier. Au programme, le théâtre forum « *Ça déménage* », proposé par le Cie Globe Théâtre et des stands d'infos des nombreux partenaires : MSA Alpes du Nord, Itinéraires de Santé Rhône-Alpes, Répit Bulle d'air, Présence Verte, Groupama, Mairie de St-Jean-de-Maurienne, Pompiers de St-Jean-de-Maurienne, AACA Aiguebelle, AACA de St-Michel-de-Maurienne, AACA de St-Jean-de-Maurienne, Office du tourisme d'Aiguebelle, Office du tourisme de St-Jean-de-Maurienne, Guide du patrimoine, Générations Mouvement de Savoie. Le but de l'évènement : prévenir l'isolement social et améliorer les conditions de vie des seniors. Le conseil de Martine Deudon, présidente du territoire Combe Maurienne MSA : « *Sortez, prenez soin de vous, de votre santé, rencontrez des personnes, si vous avez un lien social, si vous vous entretenez, vous avez encore de belles années de bien-être devant vous* ». Le stand du groupe MSA était habillé aux couleurs des élections MSA, sujet incontournable du moment.



En janvier, tous mobilisés !

Parce que la proximité est l'un des atouts reconnus de la MSA, en complément de l'important dispositif de communication, nous devons plus que jamais démultiplier les rendez-vous sur les territoires pour être au plus près des adhérents et des entreprises agricoles, en janvier. On compte sur vous pour parcourir, ensemble, cette dernière ligne droite jusqu'aux élections MSA 2020.

Vous pouvez constater dans ce bulletin tout ce qui se fait et qui va se faire pour la mobilisation à voter. Mais rien ne pourra remplacer le contact humain, votre capacité à téléphoner, rencontrer, discuter sur ces élections. Comme l'affirme très justement la campagne des élections 2020, en tant que délégués MSA, vous êtes les meilleurs relais des adhérents mais aussi les meilleurs relais de la MSA. Nous sommes convaincus qu'ensemble, les messages sur l'utilité de voter seront portés à chaque recoin de notre territoire, jusqu'au « dernier kilomètre ».



A la rencontre des grandes entreprises et des filières agricoles

Pour de toucher le plus d'employeurs possible et, par leur intermédiaire, leurs salariés agricoles, 4 niveaux de prise de contact ont été définis, selon leurs effectifs et leurs besoins :

- envoi du kit d'appel au vote pour relais en autonomie auprès de leurs salariés,
- rendez-vous téléphonique pour échanger sur d'éventuels besoins complémentaires pour relayer les messages des élections MSA auprès de leurs salariés,
- rencontre du directeur des ressources humaines pour échanger sur la faisabilité d'une intervention de la MSA en janvier auprès des salariés de l'entreprise sur un ou plusieurs thèmes à définir ensemble, en complément de celui des élections MSA,
- intervention de la MSA lors d'un événement interne existant ou proposition d'une animation en janvier auprès des salariés de l'entreprise sur un ou plusieurs thèmes à définir ensemble, en complément de celui des élections MSA.

Quelques exemples d'interventions MSA, pour repères :

- intervention sur l'offre *tout-en-un* de la MSA et sur les élections, le 6 janvier lors des vœux au siège de la Coopérative Dauphinoise à Vienne ;
- ouverture en direct de dossiers médicaux partagés et information sur les élections au restaurant d'entreprise du Crédit Agricole des Savoie les 9 et 14 janvier à Chambéry et à Annecy.

A la rencontre des jeunes, des familles et des retraités agricoles :

Afin d'outiller au lieux les délégués qui souhaitent agir au cœur de leur territoire (sur des marchés par exemple) pour inciter les adhérents à voter, Information et sensibilisation sur les marchés par les délégués MSA, des kits peuvent leur être fournis sur simple demande (tiges + ballons de baudruche, t-shirt, dépliants, affiches). Nous avons également contacté les mairies de toutes les communes en Alpes du Nord pour investir leurs tableaux lumineux. Si vous avez la possibilité d'appuyer la demande auprès du maire de votre commune, cela démultiplierait sans conteste nos chances de réussite.

A la rencontre de tous les collègues via les syndicats

Dans la continuité des contacts établis lors de la phase de recrutement des candidats, un kit d'appel au vote est transmis à chaque syndicat des 3 collègues afin de leur fournir les outils dont ils auraient besoin pour qu'ils soient relais et mobilisateurs auprès de leurs électeurs : JA, FDSEA, Confédération paysanne, Coordination rurale ; FO, CGT, CFE-CGC, CFDT, CFTC.

A la rencontre des médias via des conférences de presse dans chacun de nos 3 départements

Pour augmenter nos chances de toucher les électeurs, quel que soit leur collègue et leur département de résidence en Alpes du Nord, trois conférences de presse, en présence des dirigeants de la MSA sont programmées dans le courant de la 1^{ère} quinzaine de janvier : à Chambéry, à Grenoble et à Annecy.



Un projet ? Une idée ? Contactez-nous !

Vous souhaiteriez que la MSA intervienne dans votre entreprise ou qu'elle vous fournisse des outils de communication pour déployer des actions sur votre territoire ?

Appelez sans attendre votre animateur de l'échelon local, Matthieu Payer, au 04 79 62 87 40 pour échanger sur votre projet et sur vos besoins.